

ENFANT : Garçon ☐ Fille ☐

Nom :

Prénom :

Date de naissance : Lieu de naissance :

Classe :Ecole Fréquentée :

FRERES ET SŒURS : Nom Prénom Année naissance Ecole Fréquentée

1 -

2 -

3 -

Autorisation de diffuser photo ou vidéo de votre enfant (magazine municipal, site internet de la ville, newsletters, presse locale ou site internet de l'école) : oui ☐ non ☐

RESPONSABLE DU MINEUR :

Parent 1 : Nom : Prénom :

Date de naissance :lieu de naissance :

Adresse :

Ville.....

Tél portable :mail :

Profession :Employeur (Nom, Adresse, Tél)

Parent 2 : Nom : Prénom :

Date de naissance :lieu de naissance :

Adresse :

Ville.....

Tél portable :mail :

Profession :Employeur (Nom, Adresse, Tél)

Qui a l'autorité parentale ? père et mère ☐ mère ☐ père ☐ autre : Préciser.....

En cas de retrait de l'autorité parentale, joindre la copie du jugement du tribunal (sous enveloppe) et préciser les coordonnées du responsable légal :

Qui a la garde de l'enfant ? père et mère ☐ mère ☐ père ☐ garde alternée ☐ autre : Préciser.....

ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE : (joindre une copie de l'attestation d'assurance)

Une assurance responsabilité civile est conseillée pour toutes les activités pratiquées pendant et en dehors du temps scolaire comme la voile, la restauration scolaire, accueil de loisirs, ...

Nom et adresseContrat N° :

N° DE SECURITE SOCIALE auquel l'enfant est rattaché :

REGIME DE PROTECTION SOCIALE : OBLIGATOIRE pour les accueils en dehors du temps scolaire

☐ Régime Général : CAF du Morbihan N°allocataire.....

☐ Régime Agricole : MSA du Morbihan N°.....joindre l'attestation QF (sous enveloppe)

☐ Autres : Nom de la caisse.....joindre le dernier avis d'imposition (sous enveloppe)

INFORMATIONS MEDICALES : Médecin traitant (Nom, tél) :

Les vaccinations obligatoires pour entrer en collectivité : (joindre la photocopie du carnet de santé)

Enfant né avant 2018, 3 vaccins - Diphtérie, Tétanos, Poliomyélite : oui ☐ non ☐ date du dernier rappel :

Enfant né depuis le 1/1/2018, 11 vaccins - Diphtérie, Tétanos, Coqueluche, Poliomyélite (DTcaP - 4 doses) - Haemophilus Influenza de type b (Hib - 3 doses) - Hépatite B (Hep B - 3 doses) - Pneumocoque (PnC - 3 doses) - Méningocoque(MnC—2 doses) - Rougeole, Oreillons, Rubéole (ROR - 2 doses). Je certifie que mon enfant est à jour de ces 11 vaccins : oui ☐ non ☐ dates des derniers rappels :

Votre enfant a-t-il besoin d'un accompagnement médical (diabète, asthme, hémophilie..) ou d'un accueil spécifique lié à un handicap ? oui ☐ non ☐ joindre attestation AEEH oui ☐ non ☐

Votre enfant a-t-il une allergie ? oui ☐ non ☐ Préciser : Alimentaire ☐ Médicament ☐

Autres ☐

Pour toutes ces situations, un projet d'accueil individualisé est obligatoire et doit être renouvelé à chaque rentrée scolaire : PAI oui ☐ en cours ☐ non ☐

Renseignements et recommandations utiles des parents pour les encadrants (appareillage auditif, lunettes ...) :

Votre enfant a-t-il acquis la propreté :oui ☐ non ☐

Votre enfant suit-il un REGIME ALIMENTAIRE SPECIFIQUE : oui ☐ non ☐ attestation à compléter

INTERVENTIONS URGENTES : Je soussigné(e)agissant en tant que responsable légal de l'enfant.....autorise les enseignants ou animateurs agréés à faire donner tous les soins urgents, à faire pratiquer une intervention chirurgicale urgente en cas de nécessité constatée par les services de secours et à prendre toutes les dispositions en cas d'événements graves. Autre(s) personne(s) à contacter en cas d'urgence :

POUR INFORMATION : En cas d'urgence (enfant accidenté ou malade) il sera fait appel aux services d'aide médicale urgente du centre 15, chargés d'évaluer la situation et de déclencher la réponse adaptée. L'enfant sera orienté et transporté par les services de secours d'urgence vers l'hôpital le mieux adapté. La famille est immédiatement avertie par l'équipe des encadrants. Un enfant mineur ne peut sortir de l'hôpital qu'accompagné de sa famille.

SORTIE DE L'ACCUEIL DE LOISIRS :

♦ Votre enfant scolarisé en élémentaire rentre-t-il seul au domicile : oui ☐ non ☐

Indiquer les coordonnées de la(des) personne(s) chargée(s) de venir chercher votre enfant autre que vous. Veuillez signaler par écrit tout changement. Un justificatif d'identité sera demandé.

Nom : prénom :parenté :Tél :

Nom : prénom :parenté :Tél :

Nom : prénom :parenté :Tél :

Je déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et m'engage à les réactualiser si nécessaire, en particulier les numéros d'urgence.

Signature :

Lu et approuvé, A CARNAC, le.....

INSCRIPTION

Accueil de Loisirs organisé par Carnac

Le Pôle Education Jeunesse est un guichet unique pour l'accueil des familles dans le cadre des inscriptions et de la facturation de l'ensemble des activités organisées par la ville.

L'équipe d'animation qualifiée prend en charge tous les temps de vie de l'enfant :

- * la pause méridienne au restaurant scolaire pour l'école publique Les Korrigans
- * l'accueil périscolaire du matin et du soir pour l'école publique Les Korrigans,
- * l'accueil de loisirs Kreiz'Y Dolmen - KYD des mercredis et des vacances scolaires,
- * les Ateliers découvertes Sports, Théâtre et Arts Plastiques.

Vous souhaitez inscrire votre enfant :

☐ **Accueil de Loisirs - K.Y.D - mercredis et vacances scolaires**

Organisé pour les enfants de 3 à 13 ans de Carnac,
Plouharnel et La Trinité-Sur-Mer

Pièces à fournir pour l'accueil de loisirs - K.Y.D. :

- Fiche de renseignements de l'année en cours.
- Photocopie du carnet de santé mis à jour des vaccins obligatoires.
- Justificatif du quotient familial (CAF, MSA) ou le dernier avis d'imposition
- L'attestation d'assurance responsabilité civile.
- 1 photo d'identité.
- Le jugement du tribunal stipulant les modalités de garde et d'autorité parentale.
- Le Protocole d'Accueil Individualisé (PAI).

L'accès au portail Famille vous sera donné après traitement de votre dossier. Vous pourrez, alors, faire vos réservations en ligne.

Les dossiers sont à déposer :

**MAIRIE DE CARNAC
POLE EDUCATION JEUNESSE
Place Christian Bonnet - 56340 CARNAC
02.97.52.08.97 ou par mail k.leglaunec@carnac.fr**

Les informations recueillies par la Commune de Carnac, représentée par le Maire, font l'objet d'un traitement en vue de l'inscription et de la facturation d'activités péri et extrascolaires. Ce traitement relève d'une obligation légale. Les informations seront conservées pour une durée de 3 ans. La réponse aux informations requises est obligatoire pour la finalité poursuivie. Le destinataire de ces informations est le Pôle Education Jeunesse auprès de qui vous pouvez exercer vos droits d'accès, de rectification, de limitation. Vous pouvez également contacter le délégué à la protection des données dpg@cdg56.fr ou recourir à la CNIL si les réponses préalables ne vous semblent pas



 www.carnac.fr